



Récits évangéliques

14 - / Les deux Maries

SPIRITUALITÉ

LES DEUX MARIES

I

« Il y avait aussi là, à quelque distance *de la croix*, plusieurs femmes qui, de la Galilée, avaient suivi Jésus pour le servir. Entre elles étaient Marie Madeleine et Marie mère de Jacques et de Joseph, et la mère des enfants de Zébédée. — Parmi ces femmes étaient Marie Madeleine et Marie (mère) de Jacques le Mineur et de Joseph, et Salomé. — Se tenaient debout près de la croix de Jésus, sa mère et la sœur de sa mère, Marie (femme) de Cléophas, et Marie Madeleine. — Lorsque le sabbat fut passé, Marie Madeleine et Marie mère de Jacques et Salomé achetèrent des parfums, afin de venir embaumer Jésus (1). »

II

A la différence des hommes, toutes les femmes qui figurent dans l'histoire de la Passion jouent un rôle admirable d'intelligence et de courage. L'une avertit Pilate de ne pas tremper ses mains dans le sang du Juste. Toutes devinent l'avenir, pleurent sur les calamités nationales qui vengeront l'auguste victime. Soutenues par une affection

(1) S. Matth. xxvii, 55, 56 ; S. Marc, xv, 40 ; S. Jean, ix, 25.

plus indomptable que la mort, quelques-unes viennent, malgré les insulteurs et les bourreaux, se placer debout au pied de la croix, et, par cet acte héroïque, protester jusqu'à la fin contre l'iniquité des juges.

On dirait qu'en ce jour la femme eut, plus que l'homme, la conscience intime du mystère réparateur. Autant qu'il était en son pouvoir, elle voulut concourir à la réhabilitation, en expiant par sa noble conduite la prévarication de sa mère, cause première des divines souffrances.

III

Trois de ces admirables créatures qui avaient suivi le Sauveur dans ses voyages, pourvu à tous ses besoins, et reçu son dernier soupir, s'occupèrent avec zèle du soin de sa sépulture. C'étaient Marie Madeleine, Marie mère de Jacques et Salomé.

Rentrées dans leurs demeures, le vendredi soir, après la descente de la croix, elles attendaient avec empressement que le jour du sabbat fût passé, afin de pouvoir acheter les parfums nécessaires à l'embaumement de leur divin maître. Le sabbat finissait le samedi vers le soir. A peine ce moment est arrivé, qu'elles s'empressent de faire leurs emplettes et, dès le lendemain, avant l'aurore, elles sont sur le Calvaire.

IV

A tous les points de vue, plus grandes que les Artémise, les Cornélie, les Porcie de l'antiquité païenne, ces glorieuses prémices de tant d'héroïnes chrétiennes méritent aussi d'être plus connues. Grâce à l'éducation anormale des générations modernes, elles le sont cependant beaucoup moins

et sont beaucoup moins admirées. Nous allons esquisser la biographie de Marie mère de Jacques ou *Marie Jacobé*, et de *Marie Salomé*. Celle de Marie Madeleine viendra en son lieu.

V

Comme nous l'avons vu en parlant des *frères* de Notre-Seigneur, Marie Jacobé, c'est-à-dire mère de l'apôtre saint Jacques le Mineur, avait épousé Cléophas ou Alphée, frère de saint Joseph, époux de la Très Sainte Vierge. De là vient que, dans l'Evangile, elle est appelée indistinctement Marie mère de Jacques, ou Marie femme de Cléophas.

Belle-sœur de la Sainte Vierge, Marie de Cléophas eut quatre fils : les apôtres saint Jacques le Mineur et saint Jude, Joseph qui fut un des soixante-douze disciples, et Simon qui succéda à son frère saint Jacques le Mineur, sur le siège épiscopal de Jérusalem.

VI

Sœur des quatre disciples dont nous venons de parler, Salomé était petite-nièce de sainte Anne, par conséquent petite-cousine de la Sainte Vierge. Elle avait épousé Zébédée, pêcheur de Bethsaïde, et elle était l'heureuse mère des deux apôtres saint Jacques le Majeur et saint Jean l'Evangéliste, qui se trouvaient ainsi cousins au second degré de Notre-Seigneur.

C'est elle qui, forte de sa parenté et poussée par un sentiment d'ambition maternelle, avait, pour ses fils, demandé au Sauveur les deux premières places dans son royaume. On connaît la réponse du Fils de Dieu : « Vous ne savez ce que vous demandez. » Réponse immortelle qui tombe de tout

son poids sur les parents avides, pour leurs enfants, de dignités et surtout de dignités ecclésiastiques.

VII

Quelques années après l'ascension de Notre-Seigneur, les deux saintes Marie Jacobé et Salomé furent, avec Lazare, ses sœurs et plusieurs autres, exposées sur une barque, qui aborda près de Marseille. En mourant, Notre-Seigneur avait le visage tourné vers l'Occident. Au témoignage des Pères, cette position mystérieuse annonçait que la lumière de la vérité brillerait sur l'Europe d'un éclat particulier. Dix-huit siècles justifient la consolante prédiction. Grâce à la persécution qui dispersa les chrétiens de Jérusalem, nos contrées ne tardèrent pas à recevoir le don de la foi.

VIII

Au nombre des premiers apôtres des Gaules, la tradition constante et appuyée sur tous les genres de preuves met la pieuse colonie dont faisaient partie Marie Jacobé et Salomé. Non seulement le nom de ces illustres apôtres, mais le lieu de leur débarquement, les reliques qu'ils apportaient avec eux, leurs travaux, leur mort et leur sépulture, furent connus de nos aïeux.

IX

En vain, une critique ignorante et partielle voulut, il y a quelques siècles, contester sur ce point nos titres de gloire. Les négations, les doutes, les préjugés ont disparu devant les faits mis au jour par la science moderne. Infatigable chercheuse, cette science a interrogé les monuments primi-

tifs, écrits en pierre ou sur parchemin ; et de ces archives incontestables elle a montré que la tradition sortait pure comme l'eau de la fontaine. La voici, résumée par un ancien historien, très instruit et connaissant par lui-même les choses dont il parle : cet historien est Gervais de Tilbury, maréchal du royaume d'Arles à la fin du douzième siècle.

X

« La province narbonnaise, dit-il, nous offre à l'endroit où le Rhône se jette dans la mer les îles *Sticados* nommées vulgairement les Camargues (1).

« Là, sur le rivage de la mer, on voit la première des églises du continent qui ait été bâtie en l'honneur de Marie, la très sainte Mère de Dieu, et consacrée par plusieurs des soixante-douze disciples, chassés de la Judée et exposés sur la mer dans une barque sans voiles. C'étaient Maximin d'Aix, Lazare de Marseille, frère de Marthe et de Marie Madeleine, Eutrope d'Orange, Georges du Velay, Trophime d'Arles. La consécration se fit en présence de Marthe, de Marie Madeleine et de plusieurs autres.

XI

« Sous l'autel de cette basilique, formé par les saints avec de la terre pétrie, et couvert d'une petite table de marbre de Paros, où est une inscription, il y a, selon une antique tradition pleine d'autorité, six têtes de corps saints, disposées en carré. Les autres membres de ces corps sont renfermés dans leurs tombeaux ; et on assure que de ce

(1) On sait que la province romaine, appelée Narbonnaise, s'étendait, à partir d'Arles, du Rhône aux Pyrénées et comprenait tout le littoral de la Méditerranée.

nombre sont les *deux Maries* qui, le premier jour après le Sabbat, vinrent avec des parfums, pour voir le tombeau du Sauveur (1). »

Tel est le récit de l'historien. Parce qu'il est du moyen âge, il n'a pu, comme on devait s'y attendre, trouver grâce devant la critique moderne; ou elle n'a pas connu son témoignage, ou elle n'en fait aucun cas : après avoir indiqué les quelques détails évangéliques concernant une de nos saintes, elle dit dédaigneusement : « C'est tout ce que l'Évangile nous apprend de Salomé, et ce que l'on ajoute de plus est *apocryphe* (2). »

XII

Comme tant d'autres, un pareil jugement est loin d'être sans appel. La révision n'en sera même pas difficile; nous allons montrer que chaque affirmation de la croyance traditionnelle se vérifie par les faits. D'abord, le nom grec de *Sticados* donné, encore au douzième siècle, aux Camargues, est une preuve que ce pays fut longtemps habité par des Grecs, dont la langue devint l'idiome vulgaire. C'est pour la même raison qu'au quatrième siècle le grec se parlait encore à Arles et dans les villes voisines.

XIII

D'ailleurs chacun sait qu'une colonie phocéenne fonda la ville de Marseille, six cents ans avant N.-S. Active, industriuse, cette colonie s'étendit sur les côtes orientales et occidentales de la Méditerranée, pénétra dans l'intérieur des

(1) Inter quas duas asserunt Marias sepultas, quæ mane prima sabbati, cum aromatibus venerunt videre sepulcrum. *De otio imperial.*

(2) Biograph. de Feller, art. *Salomé*.

terres, bâtit Antibes, Nice, Agde et partagea le commerce maritime avec Carthage. Ses flottes allaient jusque dans l'Océan et quelques-unes dans la Baltique.

Fidèle au culte des souvenirs, Marseille a perpétué ses antiques gloires dans l'inscription suivante qu'on lisait, naguère encore, sur le fronton de l'hôtel de ville : « MASSILIA PROCENSIMUM FILIA, ROMÆ SOROR, ATHENARUM ÆMULA, CARTHAGINIS TERROR, CÆSARIS ARMIS VIX CESSIT : Marseille fille des Phocéens, sœur de Rome, rivale d'Athènes, terreur de Carthage, fut à peine vaincue par les armes de César. »

XIV

Les Camargues, ou, comme on dit plus communément aujourd'hui, la Camargue est un delta ou île d'environ quatre-vingts kilomètres de circuit. Elle est formée par le Rhône qui se divise en deux branches un peu au-dessous d'Arles, et par la Méditerranée où le fleuve se jette par différentes embouchures, appelées *Gras*, du mot latin *gradus*.

La tradition affirme que l'endroit où abordèrent les saints apôtres de la Provence est dans le voisinage du Gras d'Orgon, non loin de la petite ville qui porte encore le nom des *Saintes-Maries*, ou celui de *Notre-Dame de la Mer*. Cette ville, qui fait aujourd'hui partie du département des Bouches-du-Rhône, est un chef-lieu de canton et compte à peine neuf cents habitants.

XV

La tradition ajoute que, voulant rendre grâce à Dieu, qui les avait conduits par sa Providence, ces saints personnages lui élevèrent un autel de terre pétrie, parce que, sans doute, ils ne trouvèrent pas d'autres matériaux en ce lieu.

Encore aujourd'hui, le voyageur peut s'assurer par ses propres yeux de l'exactitude de ce simple détail, en visitant, dans la ville de Sainte-Marie, l'église de Notre-Dame de la Mer.

XVI

Elle est bâtie à l'extrémité méridionale de la Camargue, à la distance de sept grandes lieues de pays de la ville d'Arles et dans le plus affreux désert qu'on puisse imaginer. Le sol, comme celui des environs de Marseille, ne produit ni herbes, ni végétaux d'aucune espèce. On n'y trouve ni pierres, ni aucune sorte de matériaux propres aux constructions. De vastes cloaques d'où s'échappent, surtout en été, des exhalaisons fiévreuses, rendraient ce séjour insupportable aux étrangers; et les habitants du pays en sont souvent les victimes.

XVII

Cet autel vénérable, qui a existé jusqu'à l'époque de la révolution française, avait été vu par tous les pèlerins et signalé par tous les historiens de Notre-Dame de la Mer. La nature des matériaux était pour le savant évêque de Mende, Guillaume Durand, une preuve de sa haute antiquité. On sait que ce grand évêque fut légat du pape Grégoire X, au concile de Lyon, en 1274.

Dans son *Rational des divins Offices*, ouvrage destiné à tous les évêques du monde, il dit : « D'après la pratique universelle de l'Église, les autels doivent être de pierre. On lit cependant dans l'Exode que le Seigneur ordonna de faire un autel de bois de Céthim, qui est incorruptible. L'autel de Latran, à Rome, est aussi de bois; et au comté de Provence,

dans la ville de Sainte-Marie de la Mer, il y a un autel de terre, qu'élevèrent en ce lieu Marie Madeleine, Marthe, Marie Jacobé et Marie Salomé (1). »

XVIII

Quant à la table de marbre de Paros dont l'autel fut recouvert, elle pouvait venir des ruines de quelque édifice civil ou religieux, dans lesquels, chacun le sait, les Grecs et les Romains prodiguaient les marbres de toute provenance (2). On peut présumer qu'elle fut placée sur l'autel, soit pour offrir une base plus convenable à l'oblation des saints Mystères, soit pour assurer la conservation de l'autel, en l'empêchant de tomber en poussière. De plus, les saintes architectes avaient eu soin de mettre au milieu même de cet autel un petit pilier de pierre, pour empêcher apparemment que la chute de la tablette n'accélérât la chute de l'autel.

Malgré toutes ces précautions, le vénérable autel finit par avoir le sort de toutes les choses humaines. Ce fut sans doute afin d'en conserver les précieux débris qu'on les enfouit dans le chœur, où ils furent trouvés en 1448.

XIX

Pour récompenser l'héroïque fidélité de ses amis, Dieu fit sourdre une source d'eau douce, qui existe encore, dans l'endroit même où ils s'étaient arrêtés, et où l'on ne trouvait

(1) *Et in comitatu Provinciæ, in castro sanctæ Mariæ de Marc est altare terreum, quod ibi fecerunt Maria Magdalene, et Martha, et Maria Jacobi, et Maria Salome. Lib. I, de Dedicat. altar.*

(2) Grecs d'origine, il est tout naturel que les Phocéens, fondateurs de Marseille, aient eu du marbre de leur pays et en aient laissé des morceaux sur le littoral de la Méditerranée, dont ils étaient les maîtres.

jusque là que de l'eau salée. Ce prodige consolateur les détermina à convertir ce lieu en oratoire, qu'ils dédièrent en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, leur très sainte belle-sœur et auguste cousine. Telle fut la raison qui décida les saintes Marie Jacobé et Salomé à se fixer elles-mêmes dans ce lieu, en se construisant une cellule jointe à l'oratoire, tandis que les autres saints personnages de la troupe apostolique allèrent exercer leur zèle à Marseille, à Aix et ailleurs.

XX

Ces deux modestes édifices, l'oratoire et la cellule qui y était jointe, furent l'origine de l'Eglise actuelle de Notre-Dame-de-la-Mer, et le motif de la réédification de cette ville, après sa destruction par les Sarrasins. A défaut de monuments écrits, on peut avec assurance alléguer, comme preuve de l'antiquité de la tradition touchant l'apostolat et la mort des saintes Maries dans ce lieu, l'église actuelle de Notre-Dame de la Mer, une des plus intéressantes et, sans contredit, des plus anciennes qui subsistent.

XXI

La structure de cet édifice, ses meurtrières, ses murailles fort épaisse, qui s'élèvent à une grande hauteur, et se terminaient par des créneaux, dominés aux angles par des tourelles; le toit de cet édifice en pierres plates, dont la pente aboutit à une galerie qui fait tout le tour du rempart pour donner aux assiégés la facilité de le défendre; enfin, la tour supérieure construite au-dessus de l'église, pour servir de retranchement, en cas que l'ennemi vint s'emparer de la nef, et qui était destinée à renfermer en temps de siège les

provisions nécessaires à la vie et les armes propres à la défense : tout cet ensemble donne à l'église de Notre-Dame de la Mer l'aspect d'une vraie place de guerre.

La construction de cette église, unique en son genre, se perd dans la nuit des temps, et ne peut se placer à aucune des époques d'architecture religieuse assignée par les archéologues. La tradition se contente d'affirmer qu'elle est la plus ancienne qui ait été bâtie sur le continent.

XXII

Non moins ancienne est la tradition touchant l'arrivée et la mort des saintes Maries à Notre-Dame de la Mer. On en voit la preuve manifeste dans un petit groupe qui termine la crête du toit de l'église du côté du couchant, et qui représente les saintes Maries Jacobé et Salomé, par le type reçu dans le pays pour désigner ces deux saintes : ce sont deux figures de femmes, placées dans une nacelle qui vogue sur la mer.

On ne peut pas supposer que ce groupe ait été ajouté après coup : il est sculpté dans la masse même de cette bande, et l'état de dégradation où il est aujourd'hui vient de la vétusté, puisque, étant placé au-dessus de l'église et entièrement isolé, il n'a jamais été exposé à être mutilé par personne. Si donc les fractures qu'on y remarque viennent des injures de l'air, il faut conclure que ce monument de sculpture est très ancien et contemporain de la construction de l'église. Il faut conclure encore à l'antiquité des armes de la ville de Notre-Dame de la Mer. Elles se composent d'une barque, portant deux figures de femmes debout, avec cette légende : *Navis in pelago* ; la barque sur la mer.

XXIII

L'église des Saintes-Maries n'est pas seulement vénérable par son antiquité, elle l'est encore par les reliques qu'elle renferme. Sachant de la bouche même de Notre-Seigneur que la Palestine devait être bientôt dévastée, les saintes femmes avaient apporté avec elles, en partant de Jérusalem, trois têtes des Saints Innocents et une autre qu'on croit être celle de saint Jacques. Il est certain, du moins, que trois têtes de petits enfants, et une autre plus considérable, furent déposées dans la terre avec les corps des saintes Maries, qu'on inhumait à côté de la source, dans l'oratoire dédié à la très sainte Vierge, et où se trouvait l'autel dont nous avons parlé.

Cette nouvelle affirmation de la tradition immémoriale fut rendue incontestable, en l'an 1448, lorsque le roi René fit faire des fouilles dans l'église de Notre-Dame de la Mer. Jamais précautions plus minutieuses ne furent prises pour s'assurer du fait traditionnel. Jamais solennité plus grande que celle de l'élévation des saintes reliques.

XXIV

Le roi envoya aux Saintes-Maries le chevalier d'Arlatan, son chambellan, pour présider aux fouilles. La tranchée ouverte, les ouvriers rencontrèrent près du grand autel une certaine quantité de terre, entièrement différente de celle qu'on avait trouvée jusqu'alors, et, au milieu, un petit pilier de pierre blanche tout corrodé, qui portait la petite table en marbre, et que par inadvertance les travailleurs rompirent en plusieurs morceaux.

En continuant la tranchée plus près de l'autel, ils découvrirent un corps humain qui avait les mains croisées sur la

poitrine et qui répandait une très suave odeur ; puis, un autre corps environné de pierres minces appelées *plaquettes* ; enfin, près de l'oratoire placé au milieu de l'église, trois têtes d'enfants et une tête d'homme, qui par leur position semblaient décrire la figure d'une croix.

XXV

Assuré d'avoir retrouvé les corps des saintes Maries, le roi désira donner à leur élévation le plus de solennité possible. Elle eut lieu trois mois après l'heureuse découverte, au mois de décembre 1448, en présence du roi René, du cardinal de Foix, légat du Saint-Siège, de douze archevêques et évêques, d'un grand nombre d'abbés, de professeurs en droit canonique et civil, de docteurs, de trois protonotaires apostoliques et de trois notaires publics. On découvrit exactement toutes les reliques indiquées par la tradition. Deux morceaux de marbre blanc furent trouvés sous la tête des saintes : l'un sous celle de sainte Marie Jacobé, avec cette inscription : HIC JACET SANCTA MARIA JACOBI ; l'autre sous celle de sainte Marie Salomé avec ces mots : HIC JACET SANCTA MARIA SALOME.

XXVI

Le 3 décembre, jour d'impérissable mémoire, le roi, la reine avec leur cour, le légat et les prélats, suivis d'une multitude de peuple accourue de la Provence et d'ailleurs, se rendirent à l'église magnifiquement ornée. Le cardinal chanta pontificalement la messe des saintes Maries, assisté des évêques, des abbés et de tous les autres ecclésiastiques, revêtus de leurs ornements. Ensuite on distribua des flambeaux, et tout le clergé avec le roi allèrent en procession

vénérer les saintes reliques, placées à terre devant le maître autel.

Après quoi, le légat et les évêques de Marseille et de Conserans retirèrent les saints ossements, en essuyant la terre qui y était encore attachée, les lavèrent dans du vin blanc et les déposèrent dans une châsse double, faite en bois de cyprès, et revêtue en dehors et en dedans d'une riche étoffe de soie brochée d'or. On permit alors au peuple de venir les honorer.

XXVII

Le lendemain, le légat plaça dans une châsse de bois de noyer, que le roi avait fait exécuter avec beaucoup d'art, les quatre têtes trouvées dans la chapelle des saintes, et déposa cette châsse dans la sacristie. Quant à celle qui renfermait les corps des saintes, il ordonna de la placer au-dessus de l'église dans la chapelle supérieure dite de saint Michel. Elle y fut élevée solennellement en présence du roi, des prélats et de tout le peuple.

XXVIII

Cette châsse était fermée de quatre serrures qui avaient chacune une clef particulière. Deux de ces clefs furent remises au roi, pour être gardées dans son trésor, les deux autres au prieur du monastère de Montmajour. Le légat pria le roi de ne jamais remettre ces clefs à personne, sans l'agrément préalable du Pape ou de son légat, puis il intima au prieur la même défense, sous peine d'excommunication encourue par le seul fait : ce que l'un et l'autre promirent d'observer ponctuellement (1). De là

(1) Quod se facturos nobis libenter spondetur. *Procédure du card, de Foix. Monum. inédits, etc., p. 1275.*

vient que la châsse ne fut ouverte que cinq fois jusqu'à la révolution française.

XXIX

Heureux temps que ceux où les fêtes des Saints étaient les fêtes des peuples ; où les rois se faisaient un devoir de déclarer, par des hommages publics et personnels, leur majesté d'emprunt, vassale de la majesté divine ! Ainsi se reliait la vie du temps à la vie de l'éternité : ainsi s'affirmait la raison du pouvoir et du devoir ; ainsi l'autorité devenait paternelle et l'obéissance filiale ; et la société, constituée sur ses véritables bases, se trouvait à l'abri des révolutions qui, de nos jours, menacent perpétuellement son existence.

XXX

Quoique séparée, en quelque sorte, du reste de la Provence, la petite ville de Notre-Dame de la Mer ne fut pas à l'abri de la tourmente qui à la fin du dix-huitième siècle sembla devoir anéantir les reliques et le culte des Saints. La critique de la renaissance avait nié l'existence de nos saints apôtres, il était logique que la révolution, fille légitime de la renaissance, voulût faire disparaître leurs restes sacrés.

Un insigne objet de vénération dans l'église des trois Maries était le *coussin* des saintes. C'était un des morceaux de marbre blanc qui, comme nous l'avons dit, fut trouvé sous la tête des saintes amies du Sauveur. Incrusté dans le mur de l'église et depuis plusieurs siècles couvert des pieux baisers de tant de milliers de pèlerins, cet objet sacré fut choisi par la révolution pour servir de pierre

fondamentale à l'un des deux *arbres de la liberté*, qu'on planta dans le pays.

XXXI

De plus, toute l'argenterie de l'église et notamment deux reliquaires en forme de bras, où se trouvaient enchâssées des reliques des Saints, furent transportés à Arles, pour être convertis en monnaie. Heureusement les corps des deux Saintes, étant alors enfermés dans une châsse en bois, ne pouvaient pas exciter la cupidité et furent négligés d'abord.

Mais, comme il était aisé de prévoir qu'ils seraient infalliblement profanés, le sieur Antoine Abril, alors en possession de l'église des Saintes-Maries, désirant prévenir ce malheur, invita secrètement, pendant la nuit du 22 octobre 1793, un honnête homme du pays, Antoine Molinier, à l'accompagner dans l'église ; et là, l'un et l'autre ayant ouvert la châsse, ils en retirèrent les reliques des Saintes, qui formaient deux paquets distincts. Ils les enveloppèrent dans de la grosse toile et les cachèrent sous terre, dans le bûcher d'Antoine Molinier.

XXXII

Enfin celui des administrateurs du district d'Arles, qui avait été chargé de transporter dans cette ville l'argenterie de Notre-Dame de la Mer, voulut apparemment sauver un des saints bras. Du moins, quelque temps après, un autre administrateur du district ayant fait ouvrir un tiroir dans un certain meuble qui avait été à l'usage de son collègue, y trouva le reliquaire renfermant encore la sainte relique.

Ce précieux objet fut ensuite reporté à Notre-Dame de la Mer, dont la municipalité le remit, en 1797, en présence du peuple, à M. Joseph Barrachin, alors chargé de la conduite de cette paroisse. Les habitants reconnurent à l'unanimité l'identité de la relique, vénérée autrefois dans ce lieu. Ils signèrent un acte de cette reconnaissance qui fut certifié par le président de l'administration municipale. La joie du peuple se manifesta alors par des sanglots, et par le saint enthousiasme avec lequel on chanta le *Te Deum*.

XXXIII

Elle n'éclata pas avec moins de vivacité, lorsque la municipalité, ayant résolu d'abattre les arbres de la liberté, on retira de terre le coussin des Saintes, et qu'on le porta comme en triomphe dans l'église où il fut replacé dans le mur comme auparavant. Mais l'allégresse publique sembla n'avoir plus de bornes à l'élévation des saints corps qu'on croyait perdus sans retour.

Le 21 mai 1797, le sieur Molinier ayant déclaré ce qu'il avait fait, toutes les autorités se rendirent sur le lieu désigné, et on trouva enfermées dans la terre les saintes reliques, dans le même état que le sieur Molinier avait décrit aux administrateurs municipaux. Celles de sainte Marie Salomé avaient été autrefois reconnues par Mgr de Mailly, archevêque d'Arles, et celles de sainte Marie Jacobé, par un évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, ainsi qu'on le lisait sur les attestations attachées aux deux paquets et munies des sceaux de ces deux prélat.

XXXIV

Les précieux trésors reposent maintenant dans l'église de Notre-Dame de la Mer ; et la procession des pèlerins, commencée il y a dix-huit siècles, pour honorer les saintes amies du Sauveur, continue de les glorifier et d'implorer leurs faveurs : ce n'est pas en vain. L'histoire est pleine des miracles opérés dans ce lieu bénit. Nous n'en citerons que deux.

Parmi les rois, les reines, les savants, les hommes de la noblesse et les hommes du peuple qui se sont succédé au sanctuaire des saintes Maries, figure un grand évêque, originaire de Nantes et qui avait occupé le siège de Saint-Pol, depuis l'année 1332.

XXXV

Ce prélat, appelé Pierre de Nantes, vint témoigner à nos Saintes sa reconnaissance pour une grâce signalée qu'il avait obtenue par leur intercession, et dont il fit lui-même le récit dans un discours qu'il prononça devant le peuple, en arrivant au terme de son pèlerinage.

« Pendant bien des années, dit-il, j'ai été tourmenté d'une cruelle goutte et privé de l'usage de presque tous mes membres, sans pouvoir même changer de position dans mon lit, que j'étais contraint de garder continuellement. Mon mal ayant encore augmenté et les médecins déclarant que je touchais à ma fin, j'ai eu recours dans cette extrémité aux saintes Maries, fait vœu d'aller visiter leur église, si, par leur intercession, j'obtenais la grâce de pouvoir m'y transporter, et sur-le-champ j'ai composé une hymne en leur honneur.

« Cette hymne à peine achevée, je m'endormis d'un profond sommeil. Vers le milieu de la nuit, étant à demi éveillé, je crus voir les deux saintes qui faisaient des onctions sur mon mal, et m'assurèrent qu'il était guéri. A mon réveil il l'était en effet; dans l'excès de ma joie, après avoir raconté aux personnes de ma maison la vision et le miracle, je me suis levé plein de force, et mis en chemin pour Notre-Dame de la Mer. »

XXXVI

Le prélat y fit de riches présents, et fonda trois autels en l'honneur des Saintes, l'un à Nantes, un au Val des Écoliers, le troisième, chez les Carmes, à Paris. Sa piété reconnaissante le porta encore à composer à la gloire de ses libétrices un office propre, qu'il récita lui-même tous les jours jusqu'à sa mort et qu'il faisait célébrer chaque année le 25 mai, dans une chapelle particulière.

XXXVII

Le même jour, deux siècles plus tard en 591, arriva le second miracle. Il eut lieu en présence d'une foule immense, accourue, suivant l'usage, à la fête des Saintes. Un jeune enfant, nommé Jean Antheaume, étant venu avec Marguerite Morel, sa mère, visiter l'église des Saintes-Maries, se précipita malheureusement par une des meurtrières qui sont au sommet de cette église. Sa mère s'en étant aperçue et voyant le danger de mort évident où était son fils par une telle chute, s'écria : *Hélas! grandes saintes, sauvez mon enfant.* On vint au bruit de ses lamentations, et on trouva l'enfant assis par terre sans aucun mal, quoiqu'il fût tombé du haut de l'église.

XXXVIII

Le curé des Saintes-Maries, appelé Antoine Béderride, qui accourut avec plusieurs autres personnes que la solennité avait rassemblées, voulut être peint au tableau, comme témoin du miracle. On voit encore aujourd’hui ce tableau dans l’église des Saintes. Il y est en compagnie d’une foule d’*ex-voto* et de monuments dont le nombre augmente de jour en jour; preuves sensibles de la puissance des saintes amies du Sauveur et de la faveur avec laquelle sont écoutées les prières qu’on leur adresse dans ce vénérable sanctuaire.

XXXIX

La dévotion tant de fois séculaire pour les saintes Maries ne vieillit pas. Chaque année, le 25 mai et le 22 octobre, elle reparaît dans toute sa vivacité : ces jours-là on célèbre la fête des Saintes avec une pompe extraordinaire et au milieu d’une grande affluence. Laissons parler un témoin oculaire.

« Nous y étant trouvé en 1841, nous avons eu lieu d’admirer la piété et la vive confiance de tous les habitants pour leurs saintes patronnes. Ce jour-là la population tout entière remplit l’église pour assister à la descente de la châsse des Saintes, gardée toute l’année dans la tour au-dessus de l’église. Les fidèles, ayant chacun à la main plusieurs flambeaux allumés, chantent des hymnes en l’honneur des Saintes, comme pour les inviter à descendre parmi eux et à prendre part à la fête.

« Bientôt la châsse paraît à une croisée, au-dessus de l’église; au moyen d’une machine disposée pour cela dans la tour, elle descend insensiblement, au milieu des accla-

mations et des chants d'allégresse de tout le peuple et vient se reposer dans le sanctuaire, sur une estrade, où elle demeure exposée tout le jour. Le peuple assiste à la procession, et le soir, pendant le chant du *Magnificat*, la châsse s'élève peu à peu et va se replacer dans la tour. »

XL

Ainsi se vérifie à l'égard des deux saintes Marie Jacobé et Salomé la promesse du Saint- Esprit : La mémoire des justes sera éternelle. Quel est le favori du monde, ancien ou moderne, son orateur, son poète, son sage, son législateur, son guerrier, qui jouisse d'une pareille immortalité ?

Ainsi encore se vérifie, grâce à une étude consciencieuse des anciens monuments, la tradition des siècles chrétiens. La critique moderne, si affirmative dans ses négations et si dédaigneuse pour le moyen âge, est réduite au silence; et la France, si aimée de Dieu, rentre en possession de ses antiques gloires. Puisse-t-elle en être fière, et, dans les jours périlleux qu'elle traverse, recourir avec foi aux puissantes protectrices, apportées à ses rivages sur une barque sans gouvernail et sans voile : *navis in pelago*.

La plus grande partie de cette notice est prise des *Monuments inédits sur l'apostolat de saint Lazare*, etc., publiés par le savant et vénérable M. Faillon. 2 vol. in-fol, t. I, p. 1266. — Voir aussi: Ch. Barthélémy, *Vie des SS. de Franc.*, t. I; Cor. à Lap. in *Matth. XIII*, 55-56; saint Luc, XXVI, 10; Petrus de Natalibus, *Catalog. SS.*, lib. IX, c. 91; Baron. *Apparat. ad annal. Eccl.*, n. 64-67; et dans les *Monuments inédits* la réponse aux difficultés tirées du Martyrol. romain, 9 avril, 25 mai et 24 octobre, etc.